



LE BULLETIN CGT DE L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ DE L'ACADÉMIE DE NANTES



academie.nantes@cgt-ep.org

Allo ? Le Bon Coin

On recherche des profs partout. Sur Nantes, par exemple, dans les 2 plus grands ensembles scolaires la Joliverie et St Félix Lasalle, c'est plusieurs dizaines de collègues qui manquent à l'appel.

Affirmer, comme l'a fait notre ministre au début de l'été, qu'il y aura « un professeur devant chaque classe à la rentrée » relève au mieux d'un vœu pieu, au pire d'une chimère. Le ministère a recours massivement aux contractuels, avec une **formation expresse de 4 jours**. Cette politique de recours à des non-titulaires ne règle aucunement la question à long terme.

Parlons de fortes augmentations des salaires, de formations tout au long de la carrière, de dédoublement de classe.....

Rejoignez la CGT pour peser !

Le Bureau Régional CGT-EP

JOURNÉE D'ACTION INTERPRO

**>> LE 29 SEPTEMBRE :
ON LUTTE POUR LES SALAIRES !**

29 SEPTEMBRE 2022
**Tou-te-s
mobilisé-e-s
pour :**

**Augmentation
des salaires**

**SMIC
à 2000 €**

**32 heures
par semaine**

**Retraite
à soixante ans**

**Égalité
femmes/hommes**



Depuis des mois, l'inflation connaît une forte progression. En revanche, les profits des multinationales explosent ! Depuis plusieurs mois la CGT alerte sur la faiblesse des salaires, des pensions et des minima sociaux.

Le dégel du point d'indice de 3,5% dans la Fonction publique est très largement insuffisant pour faire face à l'inflation actuelle (+ de 6 %) et à la perte de pouvoir d'achat de ces dix dernières années. L'annonce d'une augmentation salariale de l'ensemble des enseignant-es de 10 % est positive, mais il reste de nombreuses questions : quel calendrier ? Sous quelle forme, indiciaire ou indemnitaire ?

Notre syndicat porte les revendications suivantes :

- > Les SMIC et pensions minimales à 2000 € brut.
- > L'alignement automatique des salaires minimum de branche sur les hausses du SMIC.
- > L'indexation des salaires sur l'inflation et des retraites sur les salaires.
- > Le retour de l'échelle mobile des salaires avec un salaire minimum correspondant à chaque qualification.
- > L'égalité salariale femmes-hommes réelle.
- > Le rattrapage de 400 € pour toutes et tous.
- > Le rattrapage des pertes du pouvoir d'achat dues au gel du point d'indice.
- > L'intégration de l'ensemble des primes au salaire de base.
- > La fin des exonérations de cotisation sociales.



La CGT appelle l'ensemble des travailleuses et des travailleurs à s'emparer de ces revendications et à construire un grand mouvement de grève et de manifestation le 29 septembre.

Contactez-nous pour connaître les lieux et les heures de rassemblements dans votre département ou consultez notre site web.



>>>

Prenez contact avec vos représentant-es

INFOS SALARIÉ·ES OGEC



Mehdi Raitière

>> UNE NOUVELLE CONVENTION COLLECTIVE AU 1^{ER} SEPTEMBRE

Le but de la nouvelle convention était de fusionner tous les secteurs de l'enseignement privé dans un même texte : 1^{er} degré, 2nd degré, formateur·trices et supérieur. Les employeur·ses ont décidé de mettre fin à l'ancienne convention en 2017 et les négociations avec les syndicats devait durer 5 ans.

Premier constat, les employeurs ont refusé la présence de la CGT, nous avons donc dû attaquer et une décision de justice a imposé notre présence fin 2021. Nous n'avons donc pu assister qu'aux 4 derniers mois de négociation ! Première déloyauté.

Deuxième constat, les employeurs du supérieur ont renoncé à la fusion dans les derniers mois de négociation, nous conduisant de fait à revenir au périmètre initial : ubuesque !

Nous n'avons pas été entendus sur nos revendications de refonte et de revalorisation en profondeur du système des grilles salariales, ce qui reste le premier combat à mener pour nous, avec l'abus des temps partiels. Sans rapport de force avec une large mobilisation des salarié·es OGEC, on ne pouvait espérer mieux. Rien ne progresse et un certain nombre de contrats très précaires, CDDU, CDII, CDI de missions ont été introduits. Ces dispositions, qui concernaient normalement le supérieur, auraient dû disparaître avec leur départ, mais les employeur·ses ont refusé de les supprimer et on peut craindre que cela ne soit pas sans motivation. **Le CDI, plutôt de mise dans notre branche, doit rester la norme et nous devons être vigilants.**

Pour imposer ces reculs, les employeurs ont usé du chantage : soit un accord était signé à la date prévue, soit on prenait le risque qu'il n'y ait plus de convention pendant un temps ! Les syndicats SPELC, CFDT ET CFTC ont plié et signé. Nous avons fait partie de ceux qui n'ont pas cédé.

Nous continuons à réclamer de véritables négociations, notamment sur les salaires et le temps partiel, les deux points noirs de la branche.

Ce bulletin académique est le vôtre. N'hésitez pas à nous proposer articles (1500 signes) ou brèves (6 à 700 signes) sur vos réalités.



INFOS 1^{ER} DEGRÉ

>> APPEL DÉMOCRATIQUE AUX COLLÈGUES

Du 01 au 08 décembre 2022 se dérouleront les élections professionnelles. Les maîtres de l'enseignement privé sous contrat avec l'État pourront voter pour une **liste nationale**, qui décidera de la représentativité des organisations syndicales et pour une **liste régionale** pour les CCMA dans le second degré, les CCMD dans le premier. Ces Commissions travaillent en relation avec le rectorat sur la validation des mutations, l'avancement, les dossiers maladies, le disciplinaire...

Pour le **premier degré**, les CCMD (Commissions Consultatives Mixtes Départementales), nous souhaitons trouver des collègues acceptant d'être sur nos listes afin de finaliser ces dernières.

Nous avons besoin de candidat·es pour les départements suivants : 49, 53, 72 et 85.

En acceptant cette « mission », vous permettez le vote CGT, vous permettez le débat démocratique. Nous avons jusqu'au 20 octobre pour déposer les listes.

Vous avez des questions ? Contactez nous.

Venez nous rencontrer lors d'une permanence

.....● **le 5 octobre de 10h à 13h**

à la Bourse du travail, 1, place Imbach à Angers.

>>>> **Vanessa Robert** (06 77 83 87 61)

Marie Guerrier (06 31 47 17 97)



Marie Guerrier

LA CGT ENSEIGNEMENT PRIVÉ DANS LES PAYS DE LOIRE
ON REVENDIQUE, ON PROPOSE, ON AGIT, ON DÉFEND, ON GAGNE !



Vous souhaitez vous renseigner, nous rejoindre, vous syndiquer ?

Contactez-nous pendant nos permanences (à Nantes et à Angers)

Par mail : academie.nantes@cgt-ep.org ou au **06 11 99 80 62**



Un seul mail pour contacter toute l'équipe régionale :
academie.nantes@cgt-ep.org

/ Site Web : <https://cgtepnantes.reference-syndicale.fr>

>  <https://www.facebook.com/CgtEnseignementPrivePaysdeLaLoire/>

